

Exemples de sujets en histoire- géographie

PLP LETTRES - HISTOIRE – CONCOURS INTERNE 2018
--

- Vous présenterez les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel.
- Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez l'analyse scientifique.
- Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.

Document 1 : Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976.

Document 2 : Simone Veil, *Une vie*, Stock, Paris, 2007.

Document 1 :

Deux ans après le début de la guerre, le problème d'un pool allié des transports ne pouvait pas encore être abordé de front. C'était un problème trop vaste qui risquait de mettre en jeu des questions de souveraineté que nul n'était prêt à résoudre. Nous pensions, Salter et moi, que le premier test de la coopération devait être celui du blé qui avait fait l'objet d'une tentative d'organisation très peu satisfaisante, le *Joint Committee*. Depuis une année, ce système d'achats en ordre dispersé avait fonctionné dans un climat de concurrence qui favorisait la spéculation internationale. Mettre fin à cette situation était devenu nécessaire. S'en servir pour éprouver une nouvelle méthode de coopération était désormais possible. Je persuadai Clémentel qu'il fallait aller très loin dans une occasion aussi favorable : les Anglais voulaient un résultat rapide, nous voulions une organisation durable.

Le texte de l'accord était d'ailleurs prêt et le nom du nouveau système déjà trouvé. Dans mon esprit, le *Wheat Executive* devait être le prototype d'une série d'institutions interalliées assurant la gestion commune des produits essentiels. Nous lui avons donné une structure légère – un représentant pour la Grande-Bretagne, un pour la France et un pour l'Italie qui était entrée en guerre depuis mai 1915 – et l'accord précisait que l'*Executive* fonctionnerait « autant que possible à l'instar d'une maison de commerce ». Dans la limite des ressources financières disponibles, il aurait « pleins pouvoirs pour faire face aux besoins des Alliés pour l'achat et la répartition des céréales soumises à inventaire, et pour en assurer le transport ». Il était dit que l'absence d'une décision unanime n'empêcherait pas l'*Executive* d'agir. Dans le cas d'une différence d'opinion bien définie, le point en litige serait soumis aux gouvernements respectifs. C'était là le maximum de coopération que l'on pût imaginer et réaliser à l'époque entre des nations qui, bien qu'alliées contre un adversaire redoutable, n'avaient pas même établi l'unité de commandement militaire. Les trois hommes auxquels fut confiée la charge du *Wheat Executive* – Vilgrain pour la France, Attolico pour l'Italie et Beale pour la Grande-Bretagne – étaient des fonctionnaires qui représentaient leur pays et ils ne formaient pas un collège doté de pouvoirs de décisions propres. Pourtant, il y avait là déjà des éléments préfigurant une telle situation ; dans les faits, les trois hommes se comportèrent comme s'ils n'étaient qu'une seule et même instance agissant pour l'intérêt commun. Aussi, la signature de l'accord du 29 novembre 1916 par Clémentel et Lord Runciman, président du *Board of Trade*, reste-t-elle pour moi une date importante, la première étape sur le long chemin où je fus progressivement à découvrir les immenses possibilités de l'action commune.

Le *Wheat Executive*, en effet, devait m'apporter la première preuve concrète que les hommes, lorsqu'ils sont placés dans certaines conditions, voient que leur intérêt est commun et dès lors sont portés à se mettre d'accord. Ces conditions sont que l'on parle du même problème, avec la volonté et même l'obligation de lui donner une solution acceptable pour tous. Vilgrain, Attolico et Beale se voyaient chaque jour, se communiquaient toutes leurs informations sur les stocks et les besoins de leur pays. Ainsi, aucun des Alliés ne pouvait garder d'arrière-pensée ni soupçonner le partenaire de dissimuler un élément du problème. Un seul programme d'achat était dressé, un organisme central le réalisait. L'égalité d'accès aux ressources mondiales était pour la première fois organisée pour une denrée de base

entre plusieurs pays. Le prix était unique et les restrictions, lorsqu'elles étaient nécessaires, réparties proportionnellement.

Autant et peut-être plus que les dispositions de l'accord de novembre 1916, c'est l'esprit dans lequel il a été rédigé, puis appliqué par ceux qui l'avaient conçu, qui en fait la grande originalité. Tout d'un coup, la notion d'intérêt national était primée, dans un document diplomatique, par celle d'un intérêt commun. « Le *Wheat Executive*, lisait-on dans l'accord, devra toujours penser à l'avantage de centraliser tous les achats de blé pour le compte des Alliés et tout le tonnage engagé pour les transports de blé au compte des Alliés. » Or, les Alliés, c'était trois pays souverain, et l'*Executive*, trois délégués nationaux. Il fallait donc imaginer des méthodes de travail nouvelles pour rester dans l'esprit de l'accord et ne faire qu'un au moment de la décision. On conçoit que les hommes qui vivaient là une des premières expériences de l'esprit collégial entre pays différents aient nourri de grands espoirs et aient ressenti l'impatience d'élargir le champ de cette expérience.

Document 2 :

Le convoi s'est immobilisé en pleine nuit. Avant même l'ouverture des portes, nous avons été assaillis par les cris des SS et les aboiements des chiens. Puis les projecteurs aveuglants, la rampe de débarquement, la scène avait un caractère irréel. On nous arrachait à l'horreur du voyage pour nous précipiter en plein cauchemar. Nous étions au terme du périple, le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Les nazis ne laissaient rien au hasard. Nous étions accueillis par des bagnards que nous avons aussitôt identifiés comme des déportés français. Ils se tenaient sur le quai en répétant : « Laissez vos bagages dans les wagons, mettez-vous en file, avancez. » Après quelques secondes d'hésitation, tout le monde s'exécutait. Quelques femmes gardèrent leur sac à main sans que personne ne s'y oppose. Vite, vite, il fallait faire vite. Soudain, j'ai entendu à mon oreille une voix inconnue me demander : « Quel âge as-tu ? » A ma réponse, 16 ans et demi, a succédé une consigne : « Surtout dis bien que tu en as 18. » Par la suite, en interrogeant des camarades aussi jeunes que moi, j'ai appris qu'elles aussi avaient sauvé leur peau parce qu'elles avaient suivi le même conseil murmuré à l'oreille : « Dis que tu as 18 ans. »

La file est arrivée devant les SS qui opéraient la sélection avec la même rapidité. Certains disaient : « Si vous êtes fatigués, si vous n'avez pas envie de marcher, montez dans les camions. » Nous avons répondu : « Non, on préfère se dégoûter les jambes. » Beaucoup de personnes acceptaient ce qu'elles croyaient être une marque de sollicitude, surtout les femmes avec des enfants en bas âge. Dès qu'un camion était plein, il démarrait. Quand un SS m'a demandé mon âge, j'ai spontanément répondu : « 18 ans. ». C'est ainsi que, toutes les trois, nous avons échappé à la séparation et sommes demeurées ensemble dans la file des femmes. Bien qu'elle ait été opérée peu de temps auparavant de la vésicule biliaire et ait conservé des séquelles de cette intervention, Maman, qui avait alors 44 ans, conservait une allure jeune. Elle était belle et d'une grande dignité. Milou avait alors 21 ans.

Nous avons marché avec les autres femmes, celles de la « bonne file », jusqu'à un bâtiment éloigné, en béton, muni d'une seule fenêtre, où nous attendaient les kapos ; des brutes, même si c'étaient des déportées comme nous, et pas des SS. Elles hurlaient leurs ordres avec une telle agressivité que, tout de suite, nous nous sommes demandé : « Qu'est-ce qui se passe ici ? » Elles nous pressaient sans ménagements : « Donnez-nous tout ce que vous avez, parce que de toute façon, vous ne garderez rien. » Nous avons tout donné, bijoux, montres, alliances. Avec nous se trouvait une amie de Nice arrêtée le même jour que moi. Elle conservait sur elle un petit flacon de parfum de Lanvin. Elle m'a dit : « On va nous le prendre. Mais moi je ne veux pas le donner, mon parfum. » Alors, à trois ou quatre filles, nous nous sommes aspergées de parfum ; notre dernier geste d'adolescentes coquettes. Après cela, plus rien, pendant des heures, pas un mot, pas un mouvement jusqu'à la fin de la nuit, entassées dans le bâtiment. Celles qui avaient été séparées des leurs commençaient à s'inquiéter, se demandant où étaient passés leurs parents ou leurs enfants. Je me souviens qu'aux questions que certaines posaient les kapos montraient par la fenêtre la cheminée des crématoires et la fumée qui s'en échappait. Nous ne comprenions pas ; nous ne pouvions pas comprendre. Ce qui était en train de se produire à quelques dizaines de mètres de nous était si inimaginable que notre esprit était incapable de l'admettre. Dehors, la cheminée des crématoires fumait sans cesse. Une odeur épouvantable se répandait partout.

Nous n'avons pas dormi cette nuit-là. Nous sommes restées assises à même le sol, dans l'attente de plus en plus anxieuse de ce qui allait nous arriver. Certaines essayaient de s'allonger par terre, n'importe comment. Pour autant, elles ne parvenaient pas à dormir. Trois ou quatre heures se sont ainsi écoulées. De temps en temps, une kapo, qui se tenait dans un coin de la pièce se mettait à crier ou menaçait certaines d'entre nous de son fouet : on parlait trop fort, on bougeait trop, que sais-je encore. De petits groupes s'étaient spontanément formés, les filles plus jeunes de leur côté, les plus âgées entre elles, et tout le monde discutait à voix basse en échafaudant des hypothèses sur un sort dont nous ignorions tout. Puis les kapos nous ont fait lever et mettre en rang, par ordre alphabétique, et nous sommes passées l'une après l'autre devant des déportés qui nous ont tatouées. Aussitôt m'est venue la pensée que ce qui nous arrivait était irréversible : "On est là pour ne plus en sortir. Il n'y a aucun espoir. Nous ne sommes plus des personnes humaines, seulement du bétail. Un tatouage, c'est indélébile." C'était sinistrement vrai. À compter de cet instant, chacune d'entre nous est devenue un simple numéro, inscrit dans sa chair ; un numéro qu'il fallait savoir par cœur, puisque nous avons perdu toute identité. Dans les registres du camp, chaque femme était enregistrée à son numéro avec le prénom Sarah !